Estampes et gravures = Freie Graphik

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Der Schweizer Sammler : Organ der Schweizer Bibliophilen Gesellschaft und der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Le collectionneur suisse : organe de la Société Suisse des Bibliophiles et de l'Association des Bibliothécaires Suisses**

Band (Jahr): **3 (1929)**

Heft 1: **Schweizer Sammler = Collectionneur suisse**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

sonnalité se double de celle d'un collectionneur éclairé qui a su recueillir toute une moisson d'images religieuses d'un interêt remarquable.

Enrichissant lui-même cette branche de l'art mystique, Jeanneret prépare actuellement une série de vignettes, gravées sur linoléum, représentant les principaux saints de l'Eglise. La première planche, qui vient de paraître, représente St. François d'Assise entouré d'un vol de corbeaux; la robe noire du personnage se détachant sur un paysage d'hiver sobrement évoqué, dans lequel les taches sombres des oiseaux sont réparties avec un sens décoratif parfait, tout cela donne à cette petite estampe un caractère de grandeur et d'austérité qu'accentue encore le rehaut de dorure de l'auréole.

Cet excellent spécimen permet de bien augurer de l'ensemble de la collection, qui nous reposera du fatras des petites images en série dont la prétention, le mauvais goût ou la banalité encombrent paroissiens et missels. Félicitons Claude Jeanneret d'apporter dans ce domaine une véritable note artistique et souhaitons-lui de rencontrer pour la suite de cette œuvre intelligente le succès mérité qui vient déjà d'accueillir cette première apparition. *A. C.*

Estampes et gravures. — Freie Graphik.

Prof. Sigmund Lipinsky. La femme à la cruche.

Superbe étude de nu, de format in-4° gravée à l'eau-forte par le grand artiste allemand. Edition et tirage des ateliers Heinrich Graf, 34 Kaiserstrasse, à Munich.

Edmond Bille. Ollon-sur-Sierre.

Eau-forte in 8°, représentant le pittoresque village valaisan d'Ollon, gravée dans la manière vigoureuse et bien personnelle qui caractérise les cuivres de cet artiste. L'estampe, est imprimée dans le propre atelier d'art graphique constitué par l'auteur.

Fred Fay. Savièse.

Gravure sur bois in-4°, évoquant le joli village saviésan; on trouve dans cette intéressante œuvre xylographique le talent dont l'artiste avait déjà fait preuve dans son album *„Valais"*, par lequel il s'était révélé au public l'année dernière [1]). *A. C.*

[1]) Cf. Bulletin, tome II, page 64.

Concours internationaux d'ex-libris.

La *„Bookplate Association International"* à Los Angeles (Colifornie) organise un concours entre artistes de tous pays pour la confection d'un ex-libris au nom de cette association. Un prix de 100 dollars et le titre de membre à vie de l'association récompenseront l'auteur du projet choisi; ce projet deviendra la propriété de la société dont les membres seuls pourront obtenir une épreuve. Les concurrents devront envoyer leurs maquettes sans signature et munies d'un numéro qui devra être répété sur une enveloppe scellée contenant le nom et l'adresse de l'auteur; ces envois devront